

LE VILLAGE

Offrir un nouveau chez-soi pour les familles monoparentales.

Démolir la défavorisation

Monoparentalité est-elle synonyme de Pauvreté ? Telle est la tendance dans plusieurs pays développés qui sont touchés par la pauvreté monoparentale. Or, la notion de pauvreté a évolué vers une notion de bien-être. Cette dernière n'est pas déterminée uniquement par les ressources matérielles, mais y est indissociable de l'insertion sociale et des opportunités que chacun a de se réaliser (Raïq, 2012). En ce sens, le philosophe et économiste Amartya Sen a développé le concept de « capacité » qui désigne la possibilité et la liberté réelles que l'individu a pour choisir entre diverses combinaisons de fonctionnements afin de choisir entre les différentes vies qu'il peut mener. Pour lui, « la pauvreté sera appréhendée comme une privation de capacités élémentaires et non pas seulement comme une faiblesse des revenus » (Monnet, 2007). Ainsi, deux familles monoparentales disposant du même revenu monétaire n'ont pas nécessairement les mêmes libertés de les convertir en capacités. Par exemple, la première famille jouit d'un accès facile à différents équipements publics (notamment des centres culturels, des services gratuits pour la garde des enfants) offrant au chef de famille des conditions meilleures pour la conciliation travail-famille et permettant à ses enfants de mieux s'accomplir. Tandis que dans l'autre cas, l'accès limité aux services publics incitera le chef de famille à chercher des arrangements privés ou être amené à réduire les heures de travail pour s'occuper des enfants. C'est le manque de capacités qui mène à la pauvreté monoparentale menaçant ainsi la justice sociale. Ainsi, comment l'architecture peut-elle intégrer la notion de capacités ?

À l'ombre des infrastructures monstres, entre l'échangeur Turcot, l'autoroute Ville-Marie et le canal Lachine, le quartier Saint-Henri vit des transformations majeures tant socioéconomiques qu'au niveau du tissu urbain. En effet, une augmentation des indicateurs de défavorisation sociale, tels que le faible revenu, le taux de familles monoparentales, le mauvais état des logements et la carence des services influence le

bien-être des résidents. Par ailleurs, le phénomène de gentrification qui inonde le quartier provoque des situations injustes qui condamnent la population la plus vulnérable à l'exclusion sociale. Considérant ces transformations, il apparaît pertinent de se demander comment l'architecture peut dénoncer ces phénomènes et participer à la construction d'une communauté plus durable. Ainsi, avant que les tours de condominiums ne transforment inéluctablement le tissu urbain et le sort de la communauté fragile, *Le Village* explore une alternative qui inspire une possibilité de vivre sans exclusion.

Le site choisi se situe au cœur du quartier Saint-Henri au croisement des rues Sir George Étienne Cartier et St-Ambroise. S'ouvrant sur le canal Lachine (élément identitaire dans la mémoire des résidents), le parc linéaire et le parc Gédéon de Catalogne, le projet devient un lien entre les quartiers du Sud-Ouest et un manifeste exposant le phénomène de gentrification de par sa localisation attrayante. *Le Village* propose des logements qui répondent aux besoins des familles monoparentales ainsi qu'un centre récréatif et culturel pour les jeunes afin de leur permettre de participer au développement social, environnemental et culturel du quartier.

S'inspirant du mouvement fluide de l'eau qui s'insinue finement dans le sol, quatre volumes sculptés en forme de roches émergent formant le foyer-théâtre, la bibliothèque, la cuisine communautaire et l'espace récréatif et créant une série d'espaces de convergence, de rencontres, d'échanges, de divertissement et d'apprentissage. L'expérience de circuler à travers ces vides et pleins sera telle une promenade dans la forêt ; l'utilisateur sera constamment en contact avec la nature. L'aventure étant encouragée par l'environnement, la visée du projet est celle d'offrir l'expérience qu'une personne pourrait vivre dans un petit village, comme de nombreuses possibilités de destination, d'errance et de rencontres inattendues.

L'implantation des bâtiments culturels, communautaires et récréatifs au rez-de-chaussée permet de dialoguer avec le voisinage. En effet, le foyer-théâtre, les ateliers d'arts et la

bibliothèque se situent sur le parc linéaire et s'ouvrent vers le canal Lachine procurant une meilleure visibilité pour attirer les passants et flâneurs et les inviter à vivre une expérience sensorielle unique entre le boisé, le ruisseau d'eau qui se faufile dans le site, les jardins-terrasses en hauteur ainsi que les formes architecturales captivantes. Dans le but de maximiser à la fois la relation avec la nature et la diversité des qualités spatiales, les espaces intérieurs fluides se connectent entièrement au paysage extérieur. Le parc linéaire ne représente pas uniquement une partie du paysage, mais c'est aussi une extension du théâtre pour accueillir une foule beaucoup plus grande. Lorsque l'ensemble des portes coulissantes derrière la scène est complètement ouvert, le parc devient soudainement une partie du théâtre, créant une plaisante surprise qui transforme le petit théâtre en une grande salle de spectacle. Les artistes agissent et dansent à l'intérieur et à l'extérieur, prenant en compte les éléments naturels du paysage dans le cadre de la performance. Les spectateurs apprécieront une expérience théâtrale totalement différente, à la fois originale et inattendue. Dans une autre occasion, la petite cour qui se crée le long de la pente peut devenir un auditorium idéal pour les représentations et le cinéma en plein air, amenant ainsi une expérience de rassemblement, de gaieté et de vie au quartier. La curiosité des visiteurs les amènera à monter les gradins du théâtre pour découvrir un espace plus introverti, un lieu paisible, tiède, se fondant dans le sol et accueillant une lueur provenant du puit de lumière. Autour du Foyer, l'expérience de rassemblement devient plus intime et plus chaleureuse. L'esprit de communauté et de familiarité enracinés dans le Village se répand et attire le reste du quartier. Ainsi, la cuisine et les salles communautaires se situent sur la rue St-Ambroise en relation directe avec la densité du quartier résidentiel en face et offrent une immense salle-à-manger ouverte au public. Finalement, le bloc récréatif comportant un Skatepark, un espace de graffitis, un espace de jeu pour enfants et un espace de détente pour adultes se situe entre les trois volumes culturels et communautaires afin de lui procurer une meilleure sécurité pour les jeunes et les enfants du quartier. Celui-ci touche toutes les tranches d'âge et devient le pôle intergénérationnel du projet.

Aux étages supérieurs, des volumes de logements surgissent et s'élancent à des hauteurs différentes créant ainsi une succession de jardins et de terrasses et faisant envahir la nature dans l'architecture. Les limites de la nature et du bâtiment sont en symbiose et une relation intime avec celle-ci en résulte. Les logements traversants donnent tous sur les jardins-terrasses et sont desservis par un réseau de coursives et de passerelles suspendues et entrelacées offrant des espaces d'interaction sociale de différents seuils et échelles, procurant des percées visuelles exceptionnelles en plongée et en contre-plongées et enrichissant l'expérience d'immersion dans la nature. En outre, la disposition judicieuse des logements procure un éclairage et une ventilation naturelle optimaux ainsi que des vues uniques sur les jardins terrasses, le parc Gédéon-de-Catalogne ou le canal Lachine. Un petit balcon a été attribué devant chaque chambre pour assurer une intimité vis-à-vis les utilisateurs des coursives et les jardins communs. Enfin, l'enveloppe extérieure du projet en tiges tressées de saule enrobées de plantes grimpantes vient vêtir la structure robuste de béton. Au fil des années le saule écorcé grisonne, les plantes grimpantes se fondent avec le paysage et donnent vie à l'architecture. Par ailleurs, ces plantes offrent une meilleure isolation thermique : l'été, les feuilles des grimpantes servent d'isolant contre la chaleur et, par évapotranspiration, font même baisser la température de l'édifice ; l'hiver, même en l'absence des feuilles, les tiges réduisent le vent et isolent l'édifice contre la perte de chaleur réduisant ainsi la consommation énergétique. Dans cet esprit, *Le Village* offre un retour de nature en ville et se présente comme le poumon vert du quartier.

S'insérant dans un quartier où la moitié des familles avec enfants sont des familles monoparentales et dont la grande majorité des parents monoparentaux sont des mères (85%). *Le Village* s'inscrit dans la recherche d'une nouvelle façon de développer le quartier Saint-Henri et dans l'espoir de mieux répondre aux besoins de ces minorités vulnérables. En effet, le programme proposé comportant des logements abordables, un centre culturel, communautaire et récréatif offre des services publics diversifiés, procurant une équité de capacités afin que les familles en besoin atteignent une

sécurité sociale, mais aussi pour le reste du quartier éliminant ainsi les disparités sociales et participant à la construction d'une communauté durable qui priorise le bien-être social et culturel et qui vise à construire une société solidaire et coresponsable.

Bibliographie

Monnet, É. (2007). *La théorie des « capacités » d'Amartya Sen face au problème du relativisme*. Tracés. Revue de Sciences humaines . Tiré de <http://traces.revues.org/211> ; DOI : 10.4000/traces.211

Raiq, H. (2012). *Pauvreté des familles monoparentales Le Canada et le Québec dans l'univers des régimes providentiels*. (Thèse de doctorat, Sociologie, Université de Montréal, QC). Tiré de https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/9155/Raiq_Hicham_2012_these.pdf